



Madame Cécile DESPONS, Présidente CPME Gironde

Madame La Présidente,

Pour des raisons pratiques, et malgré l'intérêt évident de votre démarche pour notre territoire, nous ne pourrions pas participer ni assister au débat que vous organisez le 23 février. Cependant, ce thème de défense et de développement des petites et moyennes entreprises étant important pour nous, nous tenons à vous faire part par écrit de nos positions et propositions à ce sujet. Nous souhaitons que vous puissiez les porter à la connaissance de toutes les personnes intéressées.

Les PME sont le cœur de l'activité locale : services aux particuliers et de proximité, petites unités de production, artisans et commerçants, toutes les entreprises doivent être encouragées et soutenues.

Nous portons la vision d'une ville familiale et dynamique, impliquant l'attractivité de jeunes et d'actifs (salariés, entrepreneurs, indépendants) sur la commune. Soutenir l'activité économique est un pilier indispensable à cette ambition.

Ainsi, dans notre programme nous avons identifié plusieurs leviers de développement destinés aux entreprises sur la commune de Gujan-Mestras, et plus largement sur la COBAS :

- **Réduire le prix des loyers commerciaux dans les centres de Gujan-Mestras ou sur les zones d'activité**, cause de nombreuses défaillances d'entreprises. Nous userons de notre pouvoir d'influence pour trouver des solutions. En première intention, nous prévoyons une intervention amiable auprès des propriétaires des locaux commerciaux afin qu'ils prennent leur part dans la nécessaire redynamisation des différents bourgs de la ville. Ensuite, nous avons prévu dans la première année de prendre à bras le corps cette question avec les chambres de métiers, de commerce, ordre des notaires, vous-même, et les associations de commerçants/entreprises de Gujan-Mestras pour écouter et répondre aux préoccupations identifiées.
- **Limiter la concurrence des grandes surfaces** : nous nous opposerons à la création de nouvelles grandes surfaces commerciales, en orientant les nouveaux projets vers les locaux existants inoccupés.
- **Aider à lever les difficultés de recrutement et agir sur l'impossibilité des salariés à se loger** : le développement de l'activité passe par la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée et locale. Nous ferons du logement accessible une priorité de la mandature notamment par des opérations en Bail réel Solidaire ou l'utilisation d'une partie du budget municipal

d'investissement pour agir concrètement. Notre objectif est de créer plusieurs centaines de logements accessibles, facilitant l'implantation des jeunes actifs dont les PME ont besoin.

- **Assurer la stabilité de la fiscalité locale** : en fonction des éléments dont nous disposons sur les états des finances des collectivités, nous ne prévoyons pas d'augmentation de la fiscalité communale et intercommunale. Un audit des finances publiques sera planifié en début de mandat pour une gestion sobre et responsable du budget communal.
- **Utiliser la commande publique comme vecteur du dynamisme économique local** : la dépense des collectivités doit servir à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, cela peut se faire en intégrant des critères locaux ou environnementaux dans les appels d'offre. Des actions ciblées de rénovation thermique ou d'amélioration de l'habitat seront également des leviers de croissance pour les artisans du territoire.
- **Travailler en toute sécurité** : nous avons conscience des risques qui pèsent sur vos professions (cambriolages des locaux, incivilités, ...). Nous serons très attentifs aux demandes des professionnels en termes de vidéoprotection et d'interventions sur le terrain, en pleine collaboration entre la police municipale et les services de gendarmerie.
- **Alléger l'interdiction de travaux en été** : en favorisant le tourisme plutôt que les entreprises implantées à l'année, cette disposition est un obstacle que nous souhaitons réduire. En concertation avec les entreprises concernées (bâtiment, voirie, espaces verts, ...), nous lèverons cette interdiction estivale en contrepartie d'une charte de bonnes pratiques (limitation du bruit à certains horaires, anticipation des gênes à la circulation, etc.).

Espérant que ces éléments pourront vous éclairer sur l'importance que nous accordons à votre activité et à vos adhérents, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cédric FRANÇOIS

06 07 79 59 37

info@gujanmestras2026.org